



Édition spéciale pour les répondants de régimes ontariens

Le budget restreint les services et impose des cotisations pour la santé

Le premier budget du nouveau gouvernement de Dalton McGuinty apporte de profondes modifications à l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP).

Dès le 1er juillet 2004, la province rétablira les cotisations afin de renflouer le système de santé ontarien. Le montant de ces cotisations variera selon le revenu imposable des contribuables, mais ceux dont le revenu annuel est de moins de 20 000 \$ seront épargnés.

L'Ontario prélèvera la nouvelle contribution-santé à même les impôts, et ce, dès le 1er juillet 2004. Le montant des cotisations sera déterminé comme suit :

Revenu imposable	Contribution-santé prévue Année d'imposition 2004	Contribution-santé prévue 2005 et années d'imposition subséquentes
Jusqu'à 20 000 \$	Aucune contribution	Aucune contribution
De 20 000 \$ à 36 000 \$	150 \$	300 \$
De 36 000 \$ à 48 000 \$	225 \$	450 \$
De 48 000 \$ à 72 000 \$	300 \$	600 \$
De 72 000 \$ à 200 000 \$	375 \$	750 \$
Plus de 200 000 \$	450 \$	900 \$

On s'attend à ce que ces cotisations rapportent 1,6 milliard de dollars supplémentaires aux services de santé.

La réforme des soins de santé proposée par le gouvernement élargit le programme d'immunisation gratuite destiné aux enfants en y ajoutant les vaccins contre la varicelle, la méningite et la pneumonie. En contrepartie, la physiothérapie, les traitements chiropratiques et les examens de la vue pour les personnes de 20 à 65 ans ne seront plus couverts par l'Assurance-santé.

Les répondants de régime peuvent s'attendre à une hausse des coûts à la suite de cette réforme puisque certains services défrayés par le gouvernement seront dorénavant transférés aux régimes d'assurance des salariés.

En ce qui concerne les soins de la vue, on observera probablement une hausse des réclamations soumises aux régimes d'assurance couvrant les examens généraux couverts jusqu'à concurrence d'un examen par personne aux deux ans, jusqu'à présent, par l'Assurance-santé de la province.

Pour ce qui est de la physiothérapie, de nombreux régimes remboursent déjà les traitements de physiothérapie qui dépassent le montant maximum couvert par la province, soit de 200 \$ à 500 \$ par année. Or les cliniques privées, spécialisées en blessures sportives par exemple, fournissent déjà plusieurs de ces traitements. Pour la plupart des répondants de régimes, l'interruption de ces services en clinique publique passera donc presque inaperçue.

La réforme pourrait être coûteuse en ce qui a trait aux services chiropratiques. En effet, pour les régimes offrant une assurance au premier dollar, ceux qui défraient toutes les dépenses sauf celles couvertes par l'Assurance-santé de l'Ontario, on peut s'attendre

à une hausse de 9,65 \$ à 11,75 \$ par consultation et à une augmentation annuelle de 150 \$ par personne. De plus, puisque les participants aux régimes doivent payer eux-mêmes pour les 16 premières consultations chiropratiques, les régimes qui n'offrent pas d'assurance au premier dollar devront probablement assumer dès maintenant l'ancienne part du gouvernement.

Par contre, certains régimes pourraient réaliser de légères économies en matière d'assurance-médicaments grâce à l'ajout de vaccins pour enfants au programme d'immunisation gratuite.

Les répondants de régimes pourraient chercher à compenser ces hausses en ajoutant une franchise ou en limitant la couverture de ces services, comme ils le font déjà pour certains soins prolongés et certains soins dentaires.

Appelez votre consultant de Coughlin et associés Ltée pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Le budget prend d'autre part les engagements suivants :

- Financer 9 000 chirurgies supplémentaires de la cataracte par année;
- Ouvrir 9 points de services pour des IRM et des tomodensitométries d'ici 2005-2006;
- Accroître le nombre de chirurgies cardiaques et de traitements par dialyse;
- Améliorer des soins à domicile;
- Élargir les services communautaires de santé mentale;
- Ajouter 3 700 lits pour des soins de longue durée.

Nous vous tiendrons au courant de tout développement.